

Informations municipales

IER SEMESTRE 2021

Brens, les souhaits de la municipalité pour 2021

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 15h à 17h

Mardi: 9h à 12h

Mercredi: 16h à 18h30

Vendredi: 13h30 à 15h

Tous les premiers samedis du

mois: 9h30 à 11h30

Courriel:

mairie.brens@wanadoo.fr

Accueil téléphonique

Lundi, mardi, mercredi:

9h à 12h -14h à 17h

Jeudi: 9h à 12h

Vendredi: 9h à 12h et 14h à

16h

Téléphone :

04 79 81 91 27

Accueil téléphonique du Maire

Lundi de 15h à 18h,

Mercredi et vendredi de 9h à 11h30

Le Maire reçoit sur rendez-

Pour Brens nous souhaitons le redémarrage de la vie sociale et associative autour de notre salle polyvalente avec le retour des fêtes traditionnelles comme les feux de la St Jean, la fête du four, la brocante, le tournoi de pétanque et la course de la St Michel.

Les grands projets qu étaient dans notre programme sont lancés :

Environnement et Sécurité

Etude par la CNR de création d'un champ photovoltaïque au Petit-Brens.

Réfection et modernisation des armoires d'éclairage public pour tendre vers l'extinction nocturne, réduire la facture énergétique et la pollution lumineuse.

Amélioration de la sécurité routière dans la traversée du village.

Extension de la zone limitée à 30 dans le secteur de la Gare.

Projet d'aménagement de l'intersection de la route de Peyrieu avec la route de l'Echet

Lancement des études pour la sécurisation du rétrécissement de la route de l'Echet et, d'un aménagement mieux sécurisé pour les pié-



tons et les écoliers cheminant entre l'école et l'arrêt de bus en face de la Place de la Résistance.

Réfection des alarmes et vidéo surveillance de la zone entre la Salle polyvalente et les locaux communaux, comprenant les parkings, le tri sélectif et le city stade

Révision du Plan Local d'Urbanisme. (PLU)

La révision du PLU avait été lancée par l'ancienne municipalité.

Nous avons repris ce travail et modifié les grands objectifs : **Urbanisation maîtrisée et développement durable.**

De façon générale, Ni suppression de zone, Ni extension de zone constructible.

La population de Brens ayant doublé en 20 ans, les réseaux d'assainissement sont bientôt saturés.

Les zones restantes pourront être classées à aménagement

différé pour une prochaine révision.

Le projet sera présenté en réunion publique avant mise à l'enquête publique. Les brégnards en seront informés.

Nous espérons tous pouvoir tourner la page de cette pandémie exceptionnelle avec une immunité collective avant la fin de l'année, que chacun puisse vivre ; travailler et circuler de nouveau librement. C'est notre meilleur souhait pour 2021.

En attendant, je remercie particulièrement, le personnel communal, la Directrice de l'école et les élus pour leur implication dans la mise en place de l'organisation de l'école et des services périscolaires dans le cadre de l'application des mesures sanitaires de prévention anti COVID.

Roger Patermo

Vie municipale

Les réalisations en cours

La Sécurité et les Services techniques

Remise aux normes des véhicules

Au regard des contrôles techniques effectués sur l'ensemble du parc automobile, nous avons fait réaliser les révisions et les réparations adéquates pour plus de 10 000 €.

Zone de loisirs

La sécurisation des accès à la zone de loisirs et à la zone du Pré du Pont a été renforcée pour prévenir les intrusions illégales.

La sécurité d'accès au bâtiment technique sera renforcée par un muret d'enceinte réhaussé d'un grillage dans le courant du printemps 2021.

L'ensemble de cette zone sera mis sous vidéo surveillance, parking salle des fêtes et tri sélectif compris.

Traitement des eaux usées

Le sas d'entrée du lagunage de « la laiterie » sera réparé au regard de son mauvais fonctionnement actuel. Celui de la « Marnise » au pied du Petit-Brens n'ayant pu être curé en raison de la COVID 19, ce curage serait réalisé cette année.

Le personnel technique de voirie

Une réorganisation rigoureuse du service et des missions est étudiée pour assurer la continuité du service public.



L'enrochement de la zone de loisirs



L'enrochement de la zone du Pré du Pont



L'enrochement de la zone de loisirs

Environnement

L'action environnementale au cœur de notre projet communal

La préservation de la biodiversité, le respect du cycle naturel du sommeil chez l'homme ainsi que la réalisation d'économies nous ont motivé à programmer une politique visant l'extinction totale de l'éclairage public entre 22h30 et 5h du matin. Cette extinction nous permettrait de diviser par 2 l'énergie nécessaire à l'éclairage public.

Ce processus est long car il nécessite le changement ou la mise aux normes de coffrets gérant les différentes zones d'éclairage.

Certains coffrets dangereux, ont été signalés hors normes ces dernières années par le SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie de l'Ain), la nouvelle équipe municipale hérite

de cette situation anormale.

Nous sommes donc dans l'obliga-



La maîtrise de l'éclairage public.

tion de les sécuriser et moderniser pour pouvoir mener à bien notre démarche d'extinction de l'éclairage public et aussi protéger la population. De plus, l'extinction totale de l'éclairage public est déjà réalisée dans de nombreuses communes et la police n'a pas constaté d'augmentation de la délinquance routière ou autre.

Le SIEA nous accompagne dans cette démarche ainsi que pour le plan de financement de l'ordre de 25 000 € rien que pour le changement des coffrets d'éclairage public.

Outre l'éclairage public, nous souhaitons aussi économiser l'eau potable, c'est pourquoi nous avons prévu de récupérer une partie de l'eau de pluie par l'installation possible de citernes au niveau de certains bâtiments communaux.

Autour de l'école

« Les élèves, tout
comme leurs parents,
apprécient ces abris
en bois installés le
long du portail
principal de l'entrée
de l'école. »



Les abris pour protéger les enfants des intempéries.

Les travaux engagés l'été dernier en 2020, sur le parking situé au portail principal de l'entrée des élèves, ont permis la réalisation de deux abris en bois. Depuis la dernière rentrée scolaire en septembre 2020, les élèves de l'école maternelle et primaire peuvent s'abriter sous les deux abris. Les élèves, tout comme leurs parents apprécient ces abris réalisés pour

un coût de 7250 €. Malgré la crise sanitaire actuelle et les mesures mises en œuvre pour un stationnement minimal afin d'éviter les regroupements, l'affluence mesurée des élèves sous les abris est contenue.

Cadeaux Père noël à la garderie

Le père noël de la commune est passé à l'école de Brens et a déposé plein de cadeaux sous le sapin pour la joie des enfants de la garderie.



Communication

Les panneaux d'affichage

Dans chaque hameau et lotissement, des panneaux d'informations (environ 15) seront placés par nos agents afin de mieux communiquer avec les habitants.

Le site internet

Un nouveau site internet est en cours d'élaboration pour la commune.

Il vise à favoriser l'accès et l'attractivité des informations pour inciter les habitants à avoir envie de le consulter régulièrement.

Il sera opérationnel d'ici 2 mois et restera la source d'informations institutionnelles de la commune. Retrouvez également les actualités de votre commune sur la page facebook : @communedebrens01300



Vie associative

Le Comité des Fêtes de Brens

Le comité des fêtes de Brens est une association locale regroupant plus de 60 bénévoles. Il a vocation d'organiser des manifestations populaires et de promouvoir des activités culturelles, artistiques, sportives et environnementales dans notre commune.

En 2020 en raison de la crise sanitaire nous avons dû annuler la plupart de nos activités, mais habituellement 13 activités ou manifestions sont proposées aux habitants de Brens chaque année.

L'isolement que nous subissons nous montre à quel point les animations du comité sont nécessaires. Elles sont source de rencontres, de joie et génèrent de grands moments de convivialité. Elles sont également la base de la cohésion entre les habitants de Brens et favorisent les relations entre les différentes associations de notre commune.

2021 sera encore une année particulière, à ce jour nous ne pouvons pas nous engager sur la tenue des manifestations. Nous vous tiendrons informés par le biais du compte Facebook du CDF de Brens et du site de la mairie de Brens:

http://www.brens01300.fr/comite-desfetes







Nom de l'association	<u>Président ou responsable</u>	<u>Coordonnées</u>
Comité des fêtes	M. KELLAL Madjid	madjid.kellal@sfr.fr
Sou des écoles	Mme LATAIX Gaëlle	soudesecolesdebrens01@gmail.com
Amicale des sapeurs- pompiers	M. PIN MONNIER Stéphane	200 route de Peyrieu 01300 BRENS vautaret.fabien@neuf.fr
Société de chasse Brens Virignin	M. FACHE Maxime	52 route de la Commanderie 01300 BRENS fache.maxime01@gmail.com
Harmonie Peyrieu-Brens	Mme LANOIZELET Stéphanie	Mairie de Peyrieu 01300 PEYRIEU 06 26 37 47 69 lanoizelet.thierry@neuf.fr
Intercommunale boules Peyrieu-Brens	M. Pierre BLACHERE	68 route du Bugey 01300 PEYRIEU pj.blachere@orange.fr
Yoga détente	Mme KERSTEN Valérie	yogabrens@orange.fr
Association sportive Peyrieu Brens (ASPB)	M. BONEIL Dorlisk	aspeyrieubrens@outlook.fr martinez.tamara@outlook.fr

Nos ainés

Colis Ainés

Le repas traditionnel des ainés n'a pas pu avoir lieu.

Trois options ont alors été proposées :

- 1) Panier Garni
- 2) Ballotin de chocolats
- 3) Repas au Bistrot de Brens

La commune a entièrement financé ses offres sans vouloir faire participer le comité des fêtes comme il était procédé auparavant.

Pour l'année 2020, la commune a offert aux aînés de plus de 70 ans, 145 prestations au lieu de 97 en 2019, soit une augmentation de 50%.

En effet, la nouvelle municipalité a tenu

à desservir tous les ainés à partir de cette tranche d'âge, contrairement à ces dernières années où les anciens ne participant pas au repas n'avaient pas de colis

En 2021, l'âge des bénéficiaires des colis sera fixé à 71 ans, puis 72 ans en 2022.

Ateliers Seniors

Des ateliers seniors prévus en 2020 seront reconduits dès que la situation sanitaire le permettra mais pas avant septembre 2021.

L'ADAPA nous permet donc de mettre en place 2 animations sur Brens :

L'atelier « Happy Tab »
L'atelier « Vitalité et Gourmandise »



Les personnes
isolées, à mobilité
réduite ou
dépendantes de
services de soins à
domicile, sont invitées à
se signaler auprès du
secrétariat de la mairie.

Vie citoyenne

Les rodéos motos

Les élus se sont mobilisés à plusieurs reprises avec les gendarmes et ont demandé des sanctions vis à vis des rodéos illégaux sur la route du barrage.

Les infos diverses

Pour faciliter l'accès aux soins des habitants du territoire, le département de l'Ain et la Communauté de communes Bugey Sud innovent en mettant à disposition un service de télémédecine via une cabine de téléconsultation installée à l'îlot Grammont à Belley.

Téléphone : 01 70 81 49 46 www.imedians.com



Nouveau sur le territoire Bugey Sud, location de vélo à assistance électrique.

Tarif : 40 €/mois

Téléphone : 04 79 81 41 05 www.ccbugeysud.com



Cabine de téléconsultation

Grippe aviaire, les mesures décrites ci -dessous sont toujours en vigueur, à savoir: la claustration des volailles ou protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs.

Aucune dérogation à la claustration n'est possible pour les basses-cours familiales.

Communauté de Communes de Bugey Sud



Vos délégués communautaires siègent au sein des commissions thématiques suivantes.

Nadine Lagrange Van Gele pour la commission cadre de vie, habitat et aménagement du territoire.

Francis Frati pour la commission développement économique.

Lors de la discussion sur le choix du projet Village d'Entreprises à Virignin et suite à la présentation des 2 candidats présélection-

nés, le Groupe ELTIA et le Groupe LCR, Francis Frati s'est positionné vers le groupe LCR.

En effet, au regard des prestations proposées mais surtout de l'écart considérable de coût pour la réalisation de ce projet, cela permettait à l'entreprise LCR de pouvoir proposer des prix de commercialisation que ce soit pour la vente ou la location, inférieurs de plus de 20% par rapport à son concurrent. Cet élément tarifaire couplé à un réseau de vente plus étoffé que le groupe ELTIA, représentaient des critères incitatifs pour les éventuels demandeurs.

« Après une deuxième réunion (en visioconférence) ayant permis de confirmer mon orientation, la commission à préféré la proposition du groupe ELTIA. » - Francis Frati

Le travail à la communauté de Communes de Bugey Sud vu par Nadine.

Il est difficile d'avoir des débats constructifs quand toutes les commissions sont organisées par visio-conférence.

Je fais partie de la commission « Cadre de vie » qui regroupe aussi bien Les sujets très divers (ordures ménagères, l'entretien de la voirie, l'assainissement, la divagation des animaux, le projet du futur centre aquatique, l'urbanisme le problème de la mobilité, de la désertification médicale, les quartiers dit prioritaires).

Pour beaucoup de nos concitoyens, le rôle d'élu communautaire est plutôt flou, alors que Bugey Sud intervient dans beaucoup de domaines.

Il faut s'imaginer un énorme conseil municipal mensuel composé d'un bureau (la Présidente et ses 10 Vices- Présidents) et des représentants des 43 communes du territoire de Bugey Sud.

Les dossiers sont préparés en amont et nous avons peu de temps pour en prendre connaissance.

Le 25 février prochain, le Conseil Communautaire choisira entre le projet du futur centre aquatique, estimé au moins à 12 Millions d'Euros et la réhabilitation du centre actuel estimé à 8 millions. Les déficits de fonctionnement annuels seront en proportion des projets.

Nous sommes des contribuables comme chacun d'entre vous et nous ferons le maximum pour tenter de freiner des projets qui nous semblent hors de proportion financièrement dans le contexte de

Crise budgétaire qui touche aussi la communauté de communes de Bugey Sud.

Un nouveau rendez-vous à la ferme du Petit Brens



Le petit marché de producteurs locaux.

Consommez local, approvisionnez-vous en viande bovine de la ferme de Brens.

Remplissez votre panier avec les maraîchers Bio de la Balme. Retrouvez également les brasseurs bios de la Gevrinoise, les spécialités Thaï de Nems Wanpen, les moutons et miel de la Chartreuse et parfois des champignons pleurotes et shiitake.

Où : la ferme de Brens, Petit Brens

Quand : Le samedi 17 avril. Dès septembre 2021, retrouvez le marché une fois par mois.

La bibliothèque

Vous accueille chaque mercredi et vendredi de 15h30 à 17h30 (horaires pendant la période du couvre feu)

Réouverture de la bibliothèque le mercredi 17 mars à 15h30.

Durant la période de crise sanitaire la bibliothèque n'a été ouverte qu'entre les 2 confinements.

Votre bibliothèque compte plus de 1400 ouvrages. Tous les lecteurs peuvent trouver des livres pour apprendre, réfléchir, deviner, comprendre et s'amuser. Du plus petit au plus grand, venez découvrir nos nouveautés, romans, BD, documentaires, livres enfants, biographies et histoires de nos terroirs.

Une inscription gratuite... une porte qui s'ouvre et c'est tout un monde de connaissances qui s'ouvre à vous, à vos enfants.

Merci aux bénévoles, Christiane, Sylvie, Maryse, Odile, Bernadette, Andrée, Dominique, Solange pour avoir répondu présentes..

Nous sommes joignables au 04 79 42 33 74. et par courriel : bmbrens@gmail.com



Etat civil

Naissances

FONDRAZ AWENTURINO éllie, Dominique le 12/01/2020

VION Nathan le 10/02/2020

NURY Kéola le 31/03/2020

MAZUIR Léo et MAZUIR Cynthia le 23/05/2020

GAUDET-TRAFIT MAGNY Tiago, Anthony le 04/07/2020

DJEBBAR Lenny le 18/07/2020

PELLETIER Charlie, Marie le 07/09/2020

LEMAIRE Loris, Christian, Lucien le 21/10/2020

GORRE ESPINOZA Maélia le 27/10/2020

Mariages

Benoit CRAMETTE et de Bérénice GROS le 26/09/2020

Décès

Julien CAPITAN le 15/01/2020

Jean-Louis, Léon TURPIN le 13/02/2020

Marie-Pierre MESSEIN le 09/03/2020

Rodrigo SANTOS DO CARMO le 01/06/2020

Gérard, Auguste, François PETIT BLANC le 25/07/2020

Anthelme THIBOUD le 01/09/2020

René BURNET le 28/10/2020

Jocelyne, Marie BORDONNAT le 04/11/2020

Jean-Pierre, Antoine BRISSAUD le 07/11/2020



Bon voisinage

Nuisances sonores

Toutes nuisances sonores pratiquées de manière répétée et intempestive peuvent être soumises à intervention de la gendarmerie (17) et contraventions.

Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements.



Travaux de bricolage et de jardinage

Pour le respect de chacun d'entre nous, les travaux susceptibles de causer une gêne sonore doivent être effectués de préférence : Les jours ouvrés: de 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30.

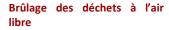
Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15h à 18 h.

Les dimanches et jours fériés de : 10 h à 12h.

Taille des haies

Les haies en bordure du domaine public ne doivent pas déborder sur le domaine public ni sur la propriété d'autrui.

Veillez donc à les entretenir régulièrement.



Interdit pour tous les déchets, y compris les déchets verts.





La déchetterie de Belley

Ouvert du lundi au samedi

Horaires d'hiver applicables de novembre à mars : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Horaires d'été applicables d'avril à octobre : de 9h à 12h et de 14h à 19h.

ZAC de l'Ousson 01300 Belley.



Responsable de publication et de rédaction :

Le Maire, Roger Patermo Contact :

mairie.brens@wanadoo.fr

